

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL**  
**« Olivier MESSIAEN »**

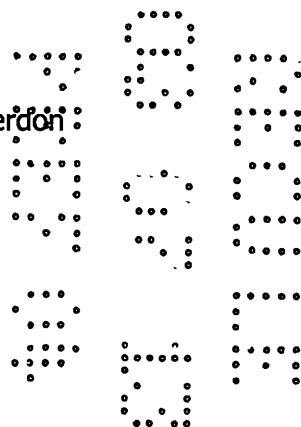
17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

**COMITE SYNDICAL**

Le mercredi 3 juillet 2013 à 9 heures 30 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 20 juin 2013, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

**Etaient présents :**

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte  
Monsieur Serge COLIN, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération  
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon  
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale  
Monsieur René MASSETTE, Conseiller Général



**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD  
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD  
Monsieur Gérard LINSOLAS, Direction de la Culture du Conseil général

**Etaient absents excusés :**

Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération  
Madame Françoise BERENGUIER-BOYER, Conseillère générale  
Madame Nadine VOLLAIRE, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon  
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale  
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA  
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général en charge de la culture  
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD

## Délibération n° 2013-14 (03/07/2013)

### **OBJET :      Décision Modificative n° 1**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

**Vu** la délibération n° 2013-03 du 6 février 2013 relative à l'adoption du Budget Primitif 2013 ;

### **Exposé des motifs —**

Le Président présente les ajustements des prévisions budgétaires 2013 suivants :

- l'attribution de 121 965 € concernant la participation au fonctionnement de la DRAC, inférieure à la prévision budgétaire 2013 ;
- l'inscription d'une subvention de 3 000 € de la DRAC concernant la résidence d'artiste « jazz round'Miles » ;
- l'inscription de 581.10 € au compte 139158 ;
- la régularisation de 152.47 € supplémentaires concernant les dotations aux amortissements des immobilisations.

Les ajustements de la DM 1 entraînent une diminution du Budget Primitif 2013 de 37 502.53 euro.

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

- **d'approuver** les ajustements de la DM n° 1 qui génèrent une diminution du Budget Primitif 2013 de 37 502.53 € détaillés dans le tableau-ci-joint ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 3 juillet 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,



Félix MOROSO.

# Tableau Décision Modificative n° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6218-020 : Autre personnel extérieur	37 655,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>37 655,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6811-01 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	152,47 €	0,00 €	0,00 €
R-777-01 : Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	0,00 €	0,00 €	0,00 €	581,10 €
<b>TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>152,47 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>581,10 €</b>
R-7062-01 : Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00 €	0,00 €	581,10 €	0,00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>581,10 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-747181-311 : ETAT-DRAC - jazz round Miles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
R-747182-01 : ETAT-DRAC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	121 965,00 €
R-7472-01 : Régions	0,00 €	0,00 €	162 620,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>162 620,00 €</b>	<b>124 965,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>37 655,00 €</b>	<b>152,47 €</b>	<b>163 201,10 €</b>	<b>125 546,10 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-139158-01 : Autres groupements	0,00 €	581,10 €	0,00 €	0,00 €
R-28051-01 : Concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48,67 €
R-28183-01 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	541,80 €
R-28188-01 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	438,00 €	0,00 €
<b>TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>581,10 €</b>	<b>438,00 €</b>	<b>590,47 €</b>
D-2188-01 : Autres immobilisations corporelles	581,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>581,10 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>581,10 €</b>	<b>581,10 €</b>	<b>438,00 €</b>	<b>590,47 €</b>
		<b>-37 502,53 €</b>		<b>-37 502,53 €</b>